

Compte-rendu affiché à l'école du Breuil

Et transmis au représentant de l'état

Conseil d'Administration - Séance du 22 juin 2022

Compte-rendu sommaire de séance – votes

Le Conseil d'Administration de la régie personnalisée de l'Ecole Du Breuil s'est réuni en bi-mode (visio-conférence et présentiel) le mercredi 22 juin, sous la présidence de M Christophe NAJDOVSKI.

Convocation a été adressée par le Président du Conseil d'Administration à chacun des membres du Conseil d'Administration conformément aux dispositions de l'article 8.1 des statuts de la régie personnalisée adoptés.

→ Membres présents à la séance :

Représentants du Conseil de Paris :

M. Christophe NAJDOVSKI (Président)

Mme Douchka MARKOVIC

Mme Audrey PULVAR

Personnalités qualifiées

M. Pierre AUBIGNAC (AFAUP)

M. Nicolas DURAND-DESTROY (AAEE)

M. Jean-Pierre GUENEAU (HORTIS)

M. Marc LOISELEUR (Représentant des Maitres d'apprentissage)

M. Gilles TRYSTRAM (AGROPARISTECH)

→ Membres absents ayant donné pouvoir :

Représentants du Conseil de Paris :

Mme Afaf GABELOTAUD à M. Pierre AUBIGNAC

Mme Pénélope KOMITES, à Mme Audrey PULVAR

Mme Marie Christine LEMARDELEY, à M Christophe NAJDOVSKI

Mme Chloé SAGASPE, à Mme Douchka MARCOVIC

Représentant des apprenants

M. Oscar GENRE, à M. Jean-Pierre GUENEAU

M. Maxime PERROT, à M. Gilles TRYSTRAM

Personnalités qualifiées

MME Sophie REVEL-MOUROZ (UNEP). à M. Marc LOISELEUR

→ Membres absents :

Représentants du Conseil de Paris :

Mme Valérie MONTANDON

M. Jean AQUA

Une feuille d'émargement globale (présents et pouvoirs) sera envoyée pour signature au Président.

Le Conseil d'Administration est constitué de 17 membres.

Constatation du quorum à 13 membres présents.

Le nombre de présents et représentés étaient de 13 (dont 6 pouvoirs) au début de la séance et à partir du point 3, 15 présents et représentés (dont 7 pouvoirs) et à partir du point 8, 13 présents et représentés (dont 6 pouvoirs).

Le Président du Conseil d'Administration ouvre la séance à 8 heures 30.

M. Nicolas DURAND-BESTRY est désigné secrétaire de séance par les membres du Conseil d'Administration.

II- Examen des points portés à l'ODJ présentés

1 – Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 18 mars 2022.

Observations/amendements : néant

Votes

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Points 2 – Approbation du rapport d'activité 2021

Observations/amendements : néant

Votes

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Point 3 - Approbation du tableau des emplois

Observations/amendements : arrivée de M. Jean-Pierre GUENEAU

Votes

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Point 4 – Élections professionnelles 2022 : approbation du nombre de représentants

Observations/amendements : néant

Votes

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Point 5 - Approbation des modifications du règlement du temps de travail des personnels de l'École Du Breuil

Observations/amendements : néant

Votes

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Point 6 – Approbation convention RIVP

Observations/amendements : néant

Votes

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Point 6 bis – Approbation convention Les Alchimistes

Observations/amendements : néant

Votes

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Point 7 - Tarifs des ateliers de jardinage pour les enfants

Observations/amendements : néant

Votes

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Point 8 - Approbation du contrat d'Objectifs et de moyens (2022-2024)

Observations/amendements : départ de M. TRYSTRAM à 10h, ce qui donne 13 votants (dont 6 pouvoirs)

Votes

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 1

NPPV : 0

La délibération est adoptée.

Point 9- Aide au financement du permis de conduire pour les apprentis

Observations/amendements : néant

Votes

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

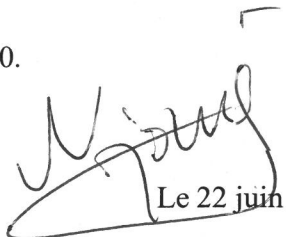
NPPV : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Points inscrits pour information :

- Adhésion de l'Ecole à la coopérative carbone
- Réussite à l'appel à projet international de la Fondation L'Occitane

L'ordre du jour étant épuisé, le président annonce la clôture de séance à 10h30.


Le 22 juin 2022

M. Christophe NAJDOVSKI
Président du Conseil d'Administration
De l'Ecole du Breuil